

Procès verbal du Conseil d'Etablissement du 15 novembre 2010

Etaient présents :

M. BERTRAND, Proviseur
Mme SCHMIDT, Proviseur Adjoint
M. PRUDHON, Directeur du primaire
Mme POLY, Coordinatrice/enseignante
M. ADAM, Directeur de l'IFR

Représentants des enseignants :

M. VEFOUR
M. COURBON
Mme DESCOMBES
Mme DE TOLEDO
M. HILLAIRET
M. POTIER

Représentants des parents :

M. BOURI
Mme SQUALI
Mme MOULINE B.
Mme MOULINE N.
Mme HALIM
Mme BENABDALLAH

Représentants du personnel administratif et de service :

M. MAACHOU

Représentants des élèves :

EL BEKRI EL ALAOUI
GUESSOUS

Etaient excusés :

Mme BAILLY, agent comptable

Mme BENSALAH, représentante, du personnel administratif et de service_

Etait absent :

M. GUINEZ, conseiller culturel adjoint

Le Conseil d'Etablissement (CE) a commencé à 18h05.

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité, ainsi que les PV des trois CE de l'année 2009/2010 après ajout de quelques remarques qui figureront sur les versions définitives, communiquées aux membres du CE.

Mme Descombes présente le calendrier des activités de l'AS. Celui-ci n'entraîne pas de remarques particulières du conseil d'établissement.

Mme Mouline B. signale le fait que certains enfants qui restent pendant l'heure du midi et inscrits à l'AS (Lundi et Mardi), n'ont pas de local où prendre leur repas.

A/La délocalisation du site de l'école :

Le proviseur explique que le sujet est toujours en projet, que les craintes ont été entendues et prises en compte. Il précise que d'autres sites que celui de TECHNOPOPOLIS sont envisageables. Il espère que les prochaines semaines déboucheront sur une solution concrète.

M. Bouri rappelle qu'il avait été question, lors de la réunion avec le Directeur Général de la MLF, de réaliser un sondage, sur la base d'une fiche technique de présentation du projet. Ce document n'est pas encore élaboré.

B/La cantine :

Les parents demandent à organiser systématiquement (vers le mois de janvier) un appel d'offres, même si le prestataire donne satisfaction. Le cahier des charges doit être revu et étudié. M. Bertrand est ouvert aux propositions, mais signale qu'il serait difficile de démonter chaque année le matériel mis à la disposition de l'école par le fournisseur.

La commission Hygiène et Sécurité doit lister les plaintes -objectives- et convoquer Proxirest.

C/Calendrier des Conseils d'Etablissement : C.E.

Il est à discuter avec l'APEAM lors d'une réunion dont la date est fixée au 29 novembre prochain.

D/Augmentation des frais de scolarité :

Les parents sont toujours aussi indignés de voir les frais grimper d'année en année.

M. Le Proviseur rappelle que le budget voté cette année présentait un déséquilibre, et que l'établissement n'a plus de fonds de réserves. Par ailleurs, il redit que les solutions proposées par M. BOURI (montant jugé trop élevé du loyer et mode de calcul du prélèvement pour le fonds commun OSUI et le fonctionnement de l'agence comptable inadéquat du fonds commun OSUI, par exemple) sont inapplicables.

M. Bouri pense que l'OSUI ne veut pas les appliquer et qu'elles ne sont pas inapplicables.

M. le Proviseur rappelle que c'est le Conseil d'administration, de l'O.S.U.I qui en fixe le fonctionnement et non l'APEAM.

E/Organisation des élections des Délégués de Parents :

M. Bertrand reconnaît la mauvaise organisation de cette année, et promet une amélioration pour les années prochaines.

F/Site WEB :

Les parents insistent sur la nécessité de réactiver le site de l'école pour le secondaire, M. Bertrand promet d'agir en ce sens.

G/ Constitution des différentes commissions :

Commission Permanente : Mme DE TOLEDO, Mlle DESCOMBES M. COURBON, Mme BENSALAH, M. BOURI, M. MAMOU, et les élèves BEKRI ALAOUI et GUESSOUS.

Conseil de Discipline : M. VEFOUR, Mme DESCOMBES, M. POTIER, M. MAACHOU, Mme MELLOUK, Mme MOULINE B., et Mme BENABDALLAH.

Commission Hygiène et Sécurité : M. HILLAIRET, M. MAACHOU, Mme EL OMARI, Mme SQUALLI.

H/ Fonds de solidarité :

Mme Schmitt fait un historique.

Certaines familles sont fragilisées par des problèmes familiaux ou le deviennent, et comme le système français ne permet pas de passerelles avec les autres systèmes scolaires au Maroc, un fonds de solidarité a été créé il y a quelques années.

Seulement il faudra travailler avec des représentants de tous les bords, pour répondre à certaines questions : la discrétion, le suivi, l'alimentation du fonds, l'exigence de résultats scolaires pour les élèves bénéficiaires...

Il est urgent d'anticiper sur les points à étudier.

Un élève propose de sensibiliser les parents via les enfants.

Le proviseur délègue ce dossier à la commission Budget, qui devra monter une structure avec des membres représentatifs de chaque communauté (enseignante, parentale,...)

M. Potier rappelle que le sujet avait été discuté avec M. Grattepanche.

L'idée de créer un système de bourses comme à l'AEFE avait été soulevée mais celui-ci n'est hélas profitable qu'aux ressortissants français.

Pour l'instant, l'administration gère les urgences, en autorisant par exemple les retards de paiement.

A ce jour la somme récoltée pour ce fonds est de 45 450 DHS.

I/ Les résultats aux examens

Les résultats aux brevets des collèges, des épreuves anticipées, et du baccalauréat sont très satisfaisants.

M. Bertrand les commente en souhaitant que les lauréats des années à venir soient tout aussi performants.

(Documents en annexe)

J/ Les voyages scolaires

Cette année ont été prévus :
Les classes transplantées à Oualidia des 6èmes,
Le voyage des premières, en Espagne,
Le projet de voyage musical.

Les parents soulèvent plusieurs inquiétudes :

Etablir, sinon améliorer, le règlement de ces voyages, pour sensibiliser les élèves sur la conduite à tenir et les sanctions encourues en cas d'indiscipline ou d'insubordination.

Une meilleure vigilance de la part des encadrants est souhaitable.

Une discussion est engagée sur les avantages et inconvénients de l'hébergement en famille.

Cette solution minimise certes les risques de dérapage de la part des élèves, mais les familles d'accueil doivent être scrupuleusement choisies.

M. Bertrand souligne que toute remarque négative inhérente à un quelconque voyage doit être signalée très rapidement pour qu'une solution puisse être apportée.

Mme Schmitt comprend les craintes des parents quant au déroulement de ces voyages, mais estime qu'il serait dommage de priver les élèves si on pose trop de contraintes.

Les bénéfices sont plus importants que les inconvénients. Il faut seulement limiter les risques qui ne seront jamais nuls.

Une question importante a été soulevée de part et d'autre, concernant l'« argent de poche » donné par les parents ou les proches, à leurs enfants qui voyagent.

Il est inconcevable que des élèves aient sur eux des sommes astronomiques (jusqu'à 2000 euros pour une semaine, alors que tous les frais de séjour sont payés avant le départ et que d'éventuels imprévus sont pris en charge par l'école).

Le règlement peut signaler ces abus mais il revient aux parents de prendre leurs responsabilités.

K/ Le FSE

Le Foyer Socio Educatif, propose cette année encore de nombreux ateliers. Il est ouvert aux externes et aux demi-pensionnaires.

Le club Théâtre avec ses 40 adhérents nous promet une belle représentation en fin d'année.

Le club Radio, animé par Messieurs Ceunebroucke et Courbon, attire beaucoup d'élèves qui s'investissent tant dans le côté technique que dans l'investigation.

Le club Projection de films en VO, est très dynamique.
Préparation au TOEFL : Il est dommage de voir peu d'inscrits alors que la maîtrise de l'anglais offre beaucoup plus d'opportunités quant au post bac.

La séance est levée à 20H

La secrétaire de séance
Mme BENABDALLAH